

ANNEE 2004 - 2005

Président

Bernard CHICHEPORTICHE

BULLETIN DU CLUB

N° 16 du 23 novembre 2004

Réunion du club chez Fernando MARIA pour sa conférence statutaire suivie d'un apéritif.

Président de séance : Bernard CHICHEPORTICHE

Absent excusé : André ARNOLD qui nous informe de son rapprochement avec les Clubs de Dieppe en vue d'un transfert.

Vu les circonstances, les courriers en anniversaires sont reportés à la prochaine réunion statutaire du 30 novembre qui aura lieu au siège et sera un dîner avec conjoints (5^{ème} mardi).

Don du sang .Le Président nous transmet les remerciements de l'Etablissement Français du Sang qui sont aussi valables pour le Club de Cergy et le Club Rotaract. Il y a eu 48 dons. Merci encore à tous et à l'année prochaine.

Centenaire du ROTARY

Le Président nous informe qu'il a réservé 74 places (soit 2 par rotarien) pour la soirée de cinéma du centenaire du ROTARY INTERNATIONAL du 8 mars 2005.

Piqûre de rappel : la Banque Alimentaire dont la collecte a lieu ce vendredi 26 au samedi 27. En plus des sacs, nous distribuerons des dépliants pour l'opération rêve.

Voyage du Président

Les inscriptions étant très nombreuses, le Président fait le maximum pour que tout le monde puisse en profiter et il nous rappelle les points suivants :

- 1°) une assurance annulation est en cours de négociation
- 2°) le supplément pour chambre individuelle est de 32 € par nuitée.
- 3°) le PASSEPORT EST OBLIGATOIRE , ne vous y prenez pas au dernier moment !

./.

Tournoi de golf

Jean MICHAU nous rappelle qu'il faut trouver 20 sponsors à 500 € et qu'à l'heure actuelle il n'y en a que 6. Par ailleurs, les cadeaux sont acceptés pour la tombola qui aura lieu dans la soirée.

Hervé COUSIN nous fait part de son bonheur d'être grand père pour la cinquième fois d'un petit Barthélémy.

Prochaines réunions :

Mardi 30 novembre repas avec conjoints

Mardi 7 décembre apéritif suivi de Comité chez Martine et Jean-Claude MONTI

Jeudi 9 décembre dîner des past Présidents organisé par Jacques VALADON

Mardi 14 décembre Assemblée Générale du Club avec repas

Mardi 21 décembre apéritif

Mardi 28 décembre repas

Prochains bulletiniers

Le 30 novembre Virginie PAVIOT

Le 7 décembre André ARNOLD

Conférence statutaire de Fernando MARIA

La réduction fiscale accordée par le don aux œuvres et son application dans le cadre du ROTARY .

De nouveaux textes sont apparus pour clarifier le don aux œuvres. Cette clarification concerne comme d'habitude l'administration fiscale plus que le contribuable pour qui les conditions de déduction deviennent très strictes.

Le taux de déduction est élevé (60 % imputé sur l'impôt) et le formalisme est à la hauteur : production d'un reçu fiscal agréé par l'administration plus une déclaration spécifique 2059 SD pour les professionnels. Seuls les dons sans contrepartie sont déductibles.

Dans le cadre du ROTARY , il apparaît que la déductibilité ne peut toucher que la taxe per capita, la cotisation au District et la cotisation au Club.

Les repas, apéritifs, ainsi que la majorité des actions (celles où l'on participe) ne rentrent pas dans le cadre.

En annexe, vous trouverez deux tableaux récapitulatifs.

Fernando se tient à la disposition de chacun d'entre nous pour lui faire parvenir un dossier complet en cas de besoin.

Après avoir remercié le conférencier, le Président a levé la séance.

Le bulletinier

Philippe JALLET